



## EVALUATION DES APTITUDES EN VUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE 2018

### 1 - Conditions d'accès à l'évaluation des aptitudes :

Les candidats doivent :

- être titulaires du baccalauréat
- ou être scolarisés en terminale pendant l'année 2017-2018
- ou justifier du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)

Les candidats actuellement scolarisés en classe terminale déclarés aptes à l'issue des épreuves de 2018 ne seront définitivement admis qu'après réussite à l'examen du baccalauréat 2018. Ils devront transmettre le plus rapidement possible au Bureau des Études Maïeutiques et Paramédicales la photocopie du relevé des notes obtenues à cet examen.

**Inscription au contrôle des aptitudes :** pour le concours 2018 les inscriptions se font obligatoirement en ligne sur le site (eCandidat) du 1er au 30 novembre 2018

<https://ecandidat.umontpellier.fr/>

Les droits d'inscription sont de 80 €, il ne sera procédé à aucun remboursement des droits quelle que soit la raison invoquée.

Dates	Epreuves
Du 1 <sup>er</sup> au 30 novembre 2017	Inscriptions
Jeudi 22 mars 2018	Epreuve CE1 * : QCM connaissances générales Epreuve CE2 * : QCM orthographe
lundi 23 avril 2018	Affichage des résultats d'admissibilité
Lundi 14, mardi 15 mai 2018	Epreuves orales COASM*
Mercredi 16 mai 2018	CE3 * : expression écrite
Lundi 11 juin 2018	Affichage des résultats d'admission

\* : Aucune demande de modification de l'heure ou du lieu de convocation ne pourra être accordée.

**ATTENTION** depuis la rentrée 2013 les études d'orthophonie durent 5 ans.

**N.B. : Pas d'annales diffusées.**

Le Directeur  
Pr. Renaud GARREL

La Présidente du jury  
Sylvie MORITZ-GASSER



## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **L'ÉPREUVE DU 22 MARS 2018**

Les candidats devront se rendre disponible sur site de **12h00 à 17h00**.

### **LE SITE :**

Parc des Expositions à Pérols (34470)  
(à 2km de l'Aéroport International Montpellier –Méditerranée)

### **HEBERGEMENT :**

Hôtel à proximité :

- Eurotel \*\*\* 04 67 50 27 27
- Les Balladins \*\* 04 67 27 66 83
- Kyriad \*\*\* 04 67 99 20 00
- Fasthôtel Montpellier Est Parc Expo \* 04 67 22 05 50
- Hôtel 1ère classe \*\* 04 67 64 15 09
- Le Sud Hôtel \*\* 04 67 22 46 43
- Aéroport Hôtel \*\*\* 04 67 20 07 08
- Forme-Hôtel \*\*\* 04 67 99 00 87

Comme chaque année, Dislalie, l'association des étudiants de l'école d'orthophonie de Montpellier, propose quelques places d'hébergement chez les étudiant(e)s la veille et/ou le soir du concours. Dislalie édite également un livret d'aide au concours, vendu 3 euros, avec des conseils pour les épreuves, des témoignages et les annales du concours 2016. Les demandes d'hébergement et de livret doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante [concours.dislalie@gmail.com](mailto:concours.dislalie@gmail.com)

### **Accès au Parc des Expositions par les transports en commun :**

Pour se rendre de la gare au Parc des Expositions :

Prendre le Tramway Ligne 3 Direction « Pérols – Etang de l'or » Arrêt Parc Expo Prévoir 45 mn pour le trajet (bien que distant de 13km de la gare).

PS : Les candidats inscrits aux épreuves 2018 recevront une convocation écrite et nominative par courrier avant fin février 2018.